

Etape GR7 Col du Tracol - Saint-Agrève

Haut Pays du Velay - Riotord



Vue sur la vallée de la Cance (Tourisme Haut-Pays du Velay)



Du col du Tracol, séparant Loire et Haute-Loire, vous cheminerez sur les crêtes boisées du Felletin jusqu'au fameux village de Saint-Bonnet-Froid. De là, l'itinéraire rentre en Ardèche et rejoint Saint-Agrève en passant par le lac de Devesset.

Le Grand Felletin

Le mont Felletin, sommet à la limite du département de la Haute-Loire et de l'Ardèche, culmine à 1 387 m d'altitude. La forêt, très abondante sur ses pentes, ainsi que les quelques espaces découverts qui le composent offrent des conditions idéales à des espèces sauvages et inattendues comme la grande gentiane jaune ou l'arnica. À proximité du sommet, une table d'orientation offre aux randonneurs un panorama grandiose sur la vallée ardéchoise de la Cance, la vallée du Rhône et, au loin, les Alpes, le Vercors, le Dévoluy ainsi que le mont Ventoux. Sa situation géographique, en plein sur la ligne de partage des eaux, entre les bassins versants de la Loire et du Rhône, profite aux nombreux torrents et sources alentours. De ces écoulements naissent une multitude de zones humides qui peuvent s'observer sur ses contreforts, donnant ainsi son nom à la commune voisine : Saint-Julien-Molhesabate, signifiant « mouille savate ». Sa position de « muraille » face à l'est occasionne aussi des écarts de température importants entre la nuit et le début du jour. Ces variations provoquent l'éclatement de la roche granitique en « chirats », ces pierriers typiques de la région. Enfin, il est un spectacle à ne pas rater : le lever des Trois Soleils. La réflexion du soleil sur les sommets enneigés des Alpes produit une réverbération créant l'illusion de trois soleils dans le ciel. Ce phénomène s'apprécie uniquement par beau temps et au moment du solstice d'été.

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 9 h

Longueur : 37.8 km

Dénivelé positif : 929 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Thèmes : Architecture, Faune, Flore, Géologie, Lac et glacier, Pastoralisme, Point de vue, Sommet

Itinéraire

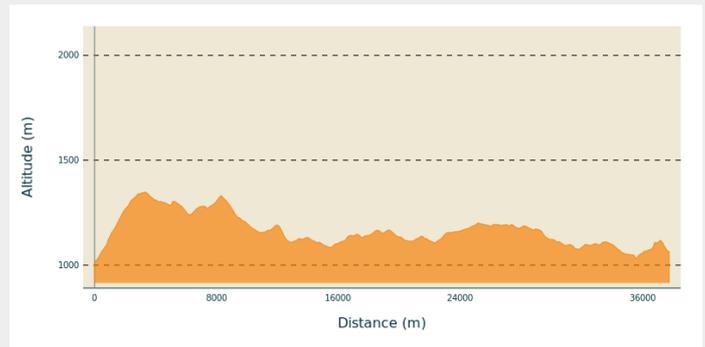
Départ : Col du Tracol

Arrivée : Saint-Agrève

Balisage :  GR

Communes : 1. Riotord
2. Saint-Julien-Molhesabate
3. Saint-Bonnet-le-Froid

Profil altimétrique

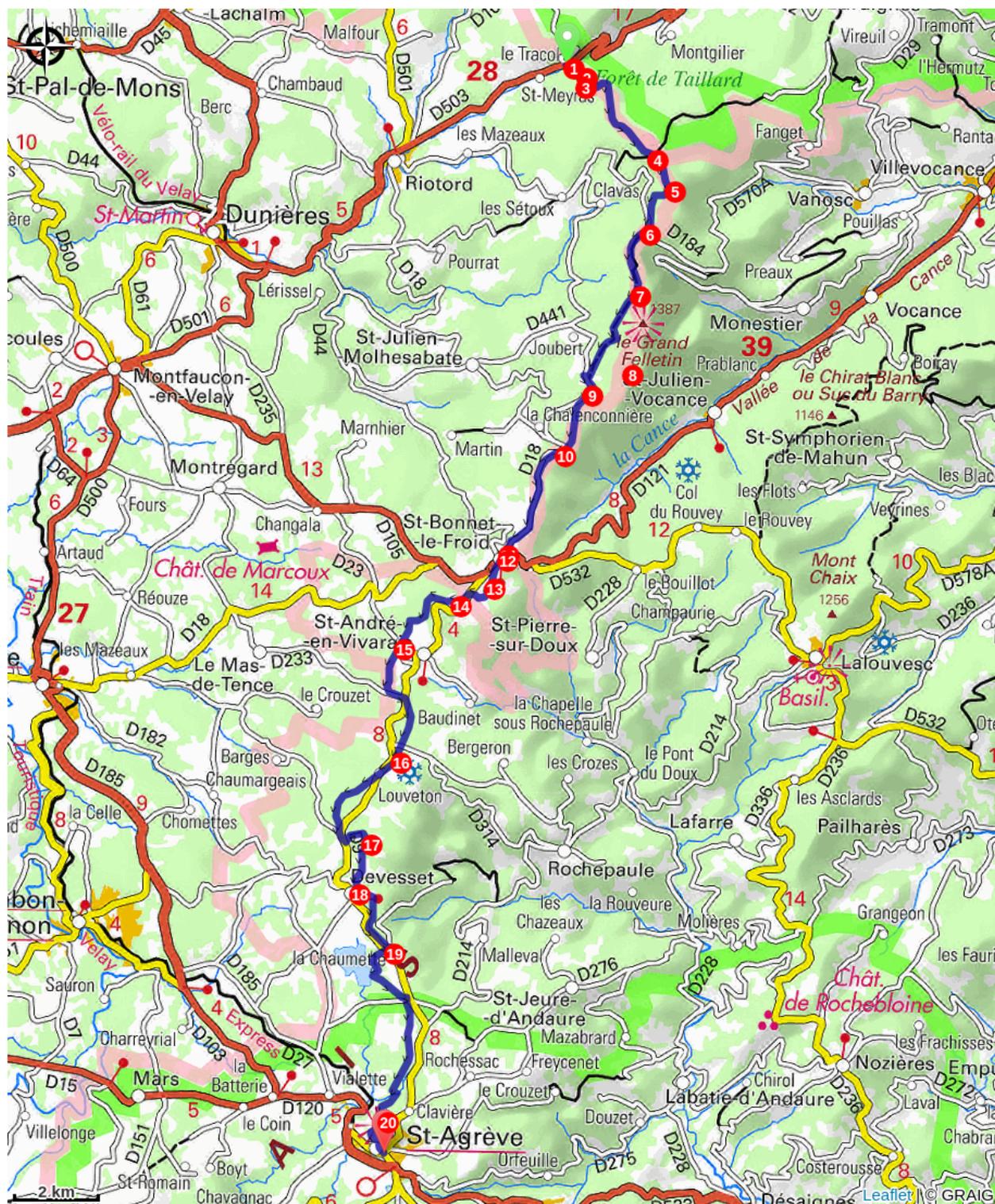


Altitude min 1015 m Altitude max 1348 m

1. Monter par une piste, sur environ 400 m et pénétrer dans la forêt de Tailla
2. Prendre le chemin forestier en face, dans la clairière. Environ 250 m plus loin, atteindre une fourche.
3. Emprunter un chemin forestier à gauche. Aux intersections successives, ignorer les voies à gauche et continuer toujours tout droit en longeant le signal du Pyfarat. Déboucher à une croisée de chemins [> croix].
4. Continuer tout droit sur une piste carrossable. À la fourche suivante, aller à droite et marcher environ 600 m jusqu'à un départ de chemin à droite.
5. Emprunter ce chemin à travers le bois du Blanc. Descendre ainsi jusqu'à une route, au col de la Charousse (1 251 m) [> croix].
6. Traverser la route et poursuivre en face dans un chemin forestier. Passer plusieurs intersections (> être attentif au balisage) et déboucher dans une clairière, au pied du Petit Felletin, à droite, et du Grand Felletin, à gauche.
7. Monter à gauche jusqu'au Grand Felletin. Au niveau de la table d'orientation [> point de vue sur la vallée de la Cance], se diriger à droite vers le sommet [> croix]. Tourner à gauche et descendre tout droit jusqu'à une intersection.
8. Tourner à droite pour sortir du bois et déboucher sur une route [> stèle]. Prendre à gauche vers la Libérthe. Passer le hameau puis un virage à droite.
9. Quitter la route pour s'engager dans un chemin à gauche. À la fourche suivante, prendre à gauche, puis continuer tout droit jusqu'à rejoindre la D 18 ; la suivre à gauche sur environ 150 m.
10. S'engager à gauche dans un chemin forestier et, 1 km plus loin, retrouver la D 18, face à une antenne. Suivre la route à gauche (> prudence). Passer le col du Sapet et arriver en vue du clocher de Saint- Bonnet- du- Froid [> croix].
11. Continuer jusqu'au bourg.
12. Emprunter à droite la D 105 et gagner le centre du bourg [> église]. Entre la mairie et l'église, s'engager à droite dans la petite rue ; en montée, elle traverse un lotissement pour arriver sur un plateau. Passer devant un établissement hôtelier et parvenir à l'amorce d'un virage à droite.
13. Quitter le goudron pour un large chemin. Arrivé à un calvaire, prendre le chemin en face pour rejoindre une petite route que l'on suit à droite jusqu'à un virage [> calvaire]. Par un chemin carrossable, atteindre la D 9 que l'on emprunte à gauche (> prudence) sur une trentaine de mètres avant de prendre une petite route en face dite « chemin de Brameloup », sur environ 300 m.

14. S'engager dans le chemin à droite qui, traversant des bois (> être attentif au balisage), mène au carrefour nommé « Les Effangeas - Nord ». Le GR®, d'abord dans les bois puis en lisière, entame un large contournement de Saint-André-en-Vivarais. Atteindre la croix de Montivert [> croix].
15. Traverser successivement les D112a et D112, puis continuer sur une petite route devenant un large chemin au niveau de Bel-Air. Prendre à gauche à la fourche suivante et rejoindre la D 426 que l'on emprunte à gauche. Aux Grangeasses, suivre à droite la D 9 (> prudence) sur environ 150 m, puis continuer tout droit sur une petite route. À la fourche « Bois de Lacou », prendre la piste à droite. Plus loin, couper la D 314 et atteindre un croisement avec la petite route dite « Chemin de Fougère ».
16. Poursuivre en face, longer puis traverser à nouveau la D 9 pour toujours suivre un large chemin. Retrouver la D 9 peu avant les maisons du hameau des Plaines. Traverser la route pour prendre en face un large chemin qui longe une station de pompage. Peu après, à un carrefour, suivre à gauche une petite route. À la fin du goudron, s'engager à droite sur une piste menant au poteau directionnel « Le Quaire », peu avant le Roux.
17. Prendre à droite un chemin orienté vers le sud qui rejoint une route, à Lafont. À droite, atteindre un embranchement et son terre-plein triangulaire. Suivre la route à gauche et, 50 m plus loin, rester sur la voie de gauche pour arriver à un carrefour [> triple calvaire. Vue sur la chaîne du mont Mézenc].
18. Prendre à gauche la petite route qui monte [> commanderie de Devesset : fondée par les Hospitaliers de l'ordre du Temple] et se prolonge en un chemin [> sur la droite, vue sur la chaîne du mont Mézenc]. Au carrefour suivant, aller à droite. Le chemin pénètre en sous-bois et va bientôt longer la D 9, puis la rejoindre, un peu avant le carrefour de la Chaumette.
19. Traverser la D 9 (> prudence)[> stèle] et rejoindre le lac de Devesset [> base nautique] ; le contourner par la gauche. Peu après l'école nautique, quitter le rivage pour emprunter à gauche un large chemin qui va couper une route en se rapprochant de la D 9. Suivre la piste dans le prolongement, longer la ferme des Pichons et poursuivre sur la route qui devient piste après un carrefour. L'itinéraire entame un long parcours dans les bois, traverse le ruisseau de la Rèche avant de monter sur un plateau.
20. Abandonner la piste pour suivre à droite un chemin. Arrivé dans les premières maisons de Saint-Agrève [> à droite, chapelle et fontaine], prendre en face un chemin qui va se transformer en sentier montant vers le mont Chiniac. Il rejoint le chemin de ceinture du mont Chiniac. Poursuivre sur la droite pour arriver à la table d'orientation [> vue sur le massif du mont Mézenc et du mont Gerbier-de-Jonc]. Continuer dans la rue du Château, entamer la descente par la rue de Lestra, emprunter en face un escalier pour rejoindre la rue de l'Église qui descend jusqu'aux places Saint-Hubert et de la République.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques